

DÉCLARATION DES REPRÉSENTANTS FORCE OUVRIÈRE

Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière du 30 juin 2026

Madame la ministre déléguée chargée de la Santé et de l'Accès aux soins,

Monsieur le président du Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière,

Mesdames, Messieurs les membres du CSFPH,

Le Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière se réunit dans un contexte particulièrement préoccupant de crise sanitaire liée aux fortes chaleurs, mettant une nouvelle fois en évidence l'état de notre système de santé, ainsi que l'impréparation et le manque d'anticipation des pouvoirs publics.

Pourtant, les épisodes caniculaires ne nous ont pas pris par surprise. Qu'il s'agisse du réchauffement climatique, dont la réalité est établie depuis de nombreuses années par la communauté scientifique, ou des enseignements qui auraient dû être tirés de la canicule de 2003 et de celles qui ont suivi, force est de constater qu'aucune politique pérenne ni aucun investissement financier à la hauteur des enjeux n'ont été engagés par les gouvernements successifs.

Bien au contraire, au cours des dernières décennies, nous avons plutôt assisté à un délabrement de nos établissements, faute d'investissements.

Comment le gouvernement peut-il justifier des chambres de patients dépassant les 35 °C, des services d'urgences non climatisés ou encore un manque criant d'anticipation concernant les infrastructures hospitalières, obligeant les équipes soignantes à recourir à des solutions de fortune pour lutter contre la chaleur, telles que l'utilisation de couvertures de survie accrochées aux fenêtres... ? Force est de constater qu'aujourd'hui, la population est parfois

moins exposée aux risques en faisant ses courses dans un centre commercial climatisé ou en se rendant dans une agence bancaire qu'en entrant dans un établissement hospitalier. Une telle situation constitue un véritable scandale pour un pays qui demeure la septième puissance économique mondiale.

S'agissant des EHPAD, le plan Solidarité Grand Âge (PSGA), mis en place à la suite de la canicule de 2003, devait améliorer les conditions de vie des résidents ainsi que les conditions de travail des personnels. Là encore, nous sommes loin des engagements annoncés. L'objectif d'atteindre le ratio d'un agent pour un résident, pourtant promis par les pouvoirs publics, (PSGA 2006), n'est toujours pas atteint. Quant aux établissements, la seule obligation réglementaire consiste à disposer d'une pièce rafraîchie, et encore, uniquement pour ceux qui peuvent être déplacés au regard du nombre de personnels insuffisants. Cette situation illustre une nouvelle fois les choix politiques, démontrant le désengagement, voire le mépris de nos décideurs envers nos aînés.

Dans le cadre du déclenchement des plans bleus dans les EHPAD, certaines directions ont même sollicité les familles afin qu'elles apportent des ventilateurs, reconnaissant ainsi ne pas disposer d'un nombre suffisant d'équipements, non pas pour protéger les résidents, mais pour, a minima, légèrement améliorer leurs conditions de vie. Une telle situation est inacceptable.

Comment ne pas considérer que les différents ministres de la Santé et Premiers ministres qui se sont succédé portent une part importante de responsabilité dans les pertes de chance et le nombre de décès liés à cette canicule ? Les 1 000 décès déjà estimés ne constituent probablement qu'un pré-bilan, puisque les spécialistes annoncent que ce chiffre pourrait vraisemblablement encore s'alourdir. Ces drames humains sont également la conséquence directe des lois de financement de la sécurité sociale, de l'insuffisance chronique de l'ONDAM ainsi que des politiques d'économies imposées depuis des années aux établissements de santé, sommés en permanence de faire toujours plus avec toujours moins. Et l'été ne fait que commencer ; les épisodes de fortes chaleurs sont loin d'être terminés.

Quant aux personnels hospitaliers, qui sont en première ligne et qui ont dû exercer leurs missions dans des conditions particulièrement éprouvantes, ils apparaissent une fois encore comme les grands oubliés de cette crise. En dehors de quelques remerciements relayés dans les médias, aucune mesure concrète de revalorisation n'a été annoncée.

Aucune prime exceptionnelle liée à la canicule, aucune indemnisation spécifique des déplacements, de nombreux rappels d'agents sur leurs périodes de repos et, pour la plupart d'entre eux, l'impossibilité de bénéficier de trois semaines consécutives de congés durant la période estivale. Même le plan Santé des soignants, si souvent mis en avant par Madame la ministre Rist, ne comporte aucun axe spécifique relatif au travail en conditions de chaleur extrême : adaptation des effectifs, temps de pause, dispositifs de rafraîchissement, accès à l'alimentation et à l'hydratation, etc.

À force de communication, les gouvernements successifs donnent le sentiment de vouloir simplement rassurer la partie de la population qui n'est pas confrontée quotidiennement à la maladie. Car les patients et leur famille, les résidents et les professionnels de santé, eux, subissent la réalité du quotidien et attendent des actes forts, à travers un changement de politique de santé publique.

Concernant la protection sociale complémentaire (PSC), le constat est tout aussi préoccupant. Aucune amélioration significative n'est apportée en matière de reste à charge, d'amélioration des soins dits gratuits, aucune priorité d'accès aux soins n'est prévue pour les hospitaliers malgré les pénuries médicales et paramédicales croissantes, aucune avancée sur la prévoyance ne se dessine à l'horizon et la couverture complémentaire proposée demeure d'un niveau largement insuffisant.

La Fédération FO Santé ne peut donc que rejeter les orientations retenues en matière de PSC. Pourtant, les hospitaliers n'ont plus à démontrer leur engagement, leur professionnalisme et leur volonté constante d'améliorer le service public hospitalier. Ce qu'ils attendent aujourd'hui du gouvernement, ce sont des preuves concrètes de reconnaissance et de considération, et non la continuité de la dégradation de leurs conditions de travail ainsi qu'une approche low cost de leur couverture santé.

Pour l'ensemble de ces motifs, la Fédération FO Santé a déposé un préavis de grève reprenant l'intégralité de ses revendications. Elle attend désormais du gouvernement un véritable changement de cap et demeure prête à participer à toute démarche permettant d'améliorer durablement la situation de l'hôpital public et de ses agents.

Je vous remercie de votre attention.